

INSTALLATION SEPTIQUE

DOCUMENTS REQUIS

■ PLAN ET DEVIS

Vous devez fournir des plans et devis approuvés par un professionnel compétent respectant les exigences du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées* des résidences isolées (Q-2,r22).

■ PROCURATION

Une procuration du propriétaire confirmant son accord au projet ci-haut mentionné doit être remise lorsque le requérant n'est pas le propriétaire des lieux.